

au 12/04/2021

FORMATION INITIALE B CONDUITE avec code

COMPRENANT :

Frais administratifs

Fournitures pédagogiques

Cours de code (4 demi journées 4 x 4 heures de 09h à 13h) animées en visio par un formateur + accès pendant 3 mois à la web formation)

20 heures de conduite dont 06 heures sur

notre simulateur 

Accompagnement à l'examen pratique

1318 euros

FORMATION INITIALE BVA avec code

COMPRENANT :

Frais administratifs

Fournitures pédagogiques

Cours de code (4 demi journées 4 x 4 heures de 09h à 13h) animées en visio par un formateur + accès pendant 3 mois à la web formation)

13 heures de conduite dont 03 heures sur

notre simulateur 

Accompagnement à l'examen pratique

1060 euros

FORMATION INITIALE B CONDUITE sans code

COMPRENANT :

Frais administratifs

Fournitures pédagogiques

20 heures de conduite dont 06 heures sur

notre simulateur 

Accompagnement à l'examen pratique

1033 euros

FORMATION INITIALE BVA sans code

COMPRENANT :

Frais administratifs

Fournitures pédagogiques

13 heures de conduite dont 03 heures sur

notre simulateur 

Accompagnement à l'examen pratique

775 euros

TARIFS CONDUITE ACCOMPAGNEE

Agrément n° E0409439770 au 12/04/2021

FORMATION INITIALE AAC CONDUITE avec code

COMPRENANT :

Frais administratifs

Fournitures pédagogiques

Cours de code (4 demi journées 4 x 4 heures de 09h à 13h) animées en visio par un formateur + accès pendant 3 mois à la web formation)

20 heures de conduite dont 06 heures sur

notre simulateur 

Rendez vous préalable

1380 euros

FORMATION INITIALE AAC BVA avec code

COMPRENANT :

Frais administratifs

Fournitures pédagogiques

Cours de code (4 demi journées 4 x 4 heures de 09h à 13h) animées en visio par un formateur + accès pendant 3 mois à la web formation)

13 heures de conduite dont 03 heures sur

notre simulateur 

Rendez vous préalable

1116 euros

FORMATION INITIALE AAC CONDUITE sans code

COMPRENANT :

Frais administratifs

Fournitures pédagogiques

20 heures de conduite dont 06 heures sur

notre simulateur 

Rendez vous préalable

1095 euros

FORMATION INITIALE AAC BVA sans code

COMPRENANT :

Frais administratifs

Fournitures pédagogiques

13 heures de conduite dont 03 heures sur

notre simulateur 

Rendez vous préalable

831 euros



FORMATION CODE

COMPRENANT :

Frais administratifs

Cours de code (4 demi journées 4 x 4 heures de 09h à 13h) animées en visio par un formateur + accès pendant 3 mois à la web formation)

310 euros

FORFAITS SUPPLEMENTAIRES

10 HEURES

550 EUROS

10 HEURES BVA

620 EUROS



PRESTATION A L'UNITE

Evaluation obligatoire avant toute inscription :

- Evaluation initiale sur simulateur.....**30 € TTC**
- Bilan de conduite.....**58 € TTC (B) ou 64 € TTC (BVA)**

THEORIE :

- REDEVANCE EXAMEN CODE 30€
- WEB FORMATION 3 mois 30€

PRATIQUE :

- 1 HEURE B 58€
- ACCOMPAGNEMENT EXAMEN PRATIQUE B 58€
- 1 HEURE BVA 64€
- ACCOMPAGNEMENT EXAMEN PRATIQUE BVA 64€
- RENDEZ-VOUS PREALABLE 120€
- RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUE 135€



PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER ADMINISTRATIF (à envoyer par e-mail)

↳ **recto /verso** de la pièce d'identité du candidat (ou **les trois premières pages** du passeport) **en cours de validité et à la bonne adresse**

↳ un justificatif de domicile. **Si hébergeant, fournir la pièce identité hébergeant et attestation d'hébergement et justificatif de domicile.**

↳ Si l'enfant est mineur, la pièce d'identité en cours de validité d'un parent. Dans ce cas la présence de ce dernier sera indispensable à l'inscription. Fournir la photocopie du livret de famille si le nom est différent de celui du candidat.

↳ **e-photos (n° de la e-photo à envoyer par mail en même temps que le reste des documents)**
Les photos vous seront demandées au bureau au moment de la signature du contrat
Pour les lentilles de contact apporter un certificat de l'ophtalmo stipulant qu'il est apte à conduire.

↳ Pour les candidats âgés de **16 à 18 ans non révolus**, l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté ou de l'attestation individuelle d'exemption.

Pour les candidats âgés de **18 ans révolus à 25 ans non révolus**, le certificat individuel de participation à la journée d'appel ou de l'attestation individuel d'exemption.

A partir de **25 ans révolus**, aucun des justificatifs mentionnés ci-dessous n'est exigible.

↳ **l'ASSR2 ou ASR obligatoire** pour les candidats nés après 1^{er} janvier 1988.

↳ 1 enveloppe format A5 timbrée au tarif en vigueur